



**SOLIDARITÉ**

**TÉLÉTHON : UNE BOÎTE À VOTRE DISPOSITION À LA MAIRIE POUR Y DÉPOSER VOS DONS**

Mis en ligne le 04 décembre 2020

AFM TÉLÉTHON  
LE COMBAT DES PARENTS  
LA VIE DES ENFANTS

VOUS NOUS DONNEZ  
LA FORCE  
DE GUÉRIR

4-5 DÉC. 2020  
SUR LES CHAINES DE FRANCE TÉLÉVISIONS ET PARTOUT EN FRANCE

3637 | TELETHON.FR  
service gratuit + prix appel

france•tv

radiofrance



Même en cette période de confinement, l'aide pour soutenir le Téléthon dans sa lutte contre les maladies génétiques rares ne doit pas faiblir. L'édition 2020 de cette grande fête solidaire, unique au monde, sera lancée ce soir. "En 2020, l'épidémie de Covid-19 empêche la tenue des animations locales qui représentent 40% de la collecte", déclare Laurence Tiennot-Herment, présidente de l'AFM Téléthon. "Pour autant, la fête du Téléthon continue : les 4 et 5 décembre, rendez-vous sur les antennes de France Télévisions, mais aussi dans de nombreuses villes de France qui restent mobilisées envers et contre tout, ainsi que sur le web et les réseaux sociaux, plus que jamais ! Car c'est grâce à la mobilisation de tous que des victoires ont été remportées dans des maladies rares jusque-là incurables. Aujourd'hui, la thérapie génique a montré son efficacité dans des maladies du sang, de la vision, des déficits immunitaires, et même du muscle ! Mais d'autres maladies rares restent à vaincre et pour les malades en attente de traitement, l'urgence est toujours là." **Votre commune reste également mobilisée : une boîte est installée à l'accueil de la mairie à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 24 décembre pour recueillir vos dons.**

<https://evenementtelethon.fr/2020>

[Télécharger le dossier de presse](#)



RETOUR À LA LISTE





### **Mairie de Treillières**

57, rue de la Mairie  
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

### **Horaires :**

#### **Mairie - CCAS - Police municipale**

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

#### **Urbanisme**

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

#### **Permanences samedi matin de 9h à 12h**

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.